



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**Valorisation des statistiques
et observatoires**

**La construction neuve
en Bretagne
à fin novembre 2022**

**Décembre 2022
DREAL BRETAGNE**

**Service Connaissance
Prospective et Évaluation**

De début septembre 2022 à fin novembre 2022

Les mises en chantier et les autorisations de logements diminuent

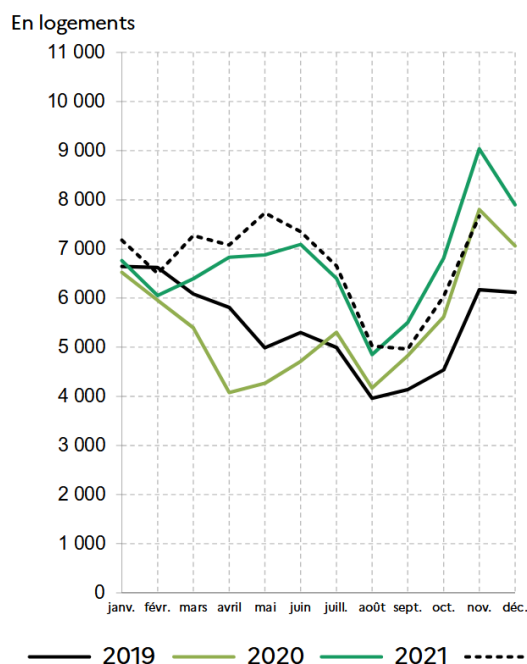
De septembre 2022 à fin novembre 2022, près de 7 700 logements sont mis en chantier en Bretagne, soit 1 400 logements en moins par rapport à la même période en 2021. Ce fléchissement de - 15,2 % s'avère plus important que celui observé en France (- 4,2 %).

Dans la région, la baisse des mises en chantier concerne aussi bien les logements collectifs et en résidence que les logements individuels.

Les autorisations de construction de logements fléchissent de - 37,0 % en Bretagne entre début septembre et fin novembre 2022 par rapport à la même période en 2021, et de - 24,8 % en France. Cela représente 3 400 permis de construire délivrés en moins dans la région par rapport à la même période en 2021. Leur volume est même inférieur aux valeurs constatées en 2019 et 2020.

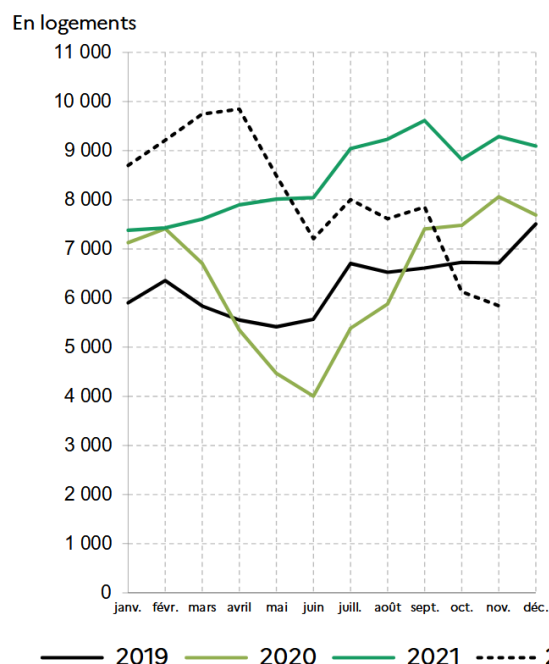
De décembre 2021 jusqu'à fin novembre 2022 par rapport aux douze mois précédents, le nombre de logements commencés demeure très légèrement orienté à la hausse dans la région. En France, la tendance est inverse. Durant ces douze mois, les mises en chantier de logements augmentent en Bretagne de + 0,4 % et fléchissent au niveau national de - 3,1 %.

Logements commencés en Bretagne
en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 3 mois glissants)



Source : SDES MTECT, Sit@del2, estimation à fin novembre 2022

Logements autorisés en Bretagne
en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 3 mois glissants)



Source : SDES MTECT, Sit@del2, estimation à fin novembre 2022

[Publication nationale logements](#)

Les mises en chantier de locaux en baisse par rapport à 2021 en Bretagne

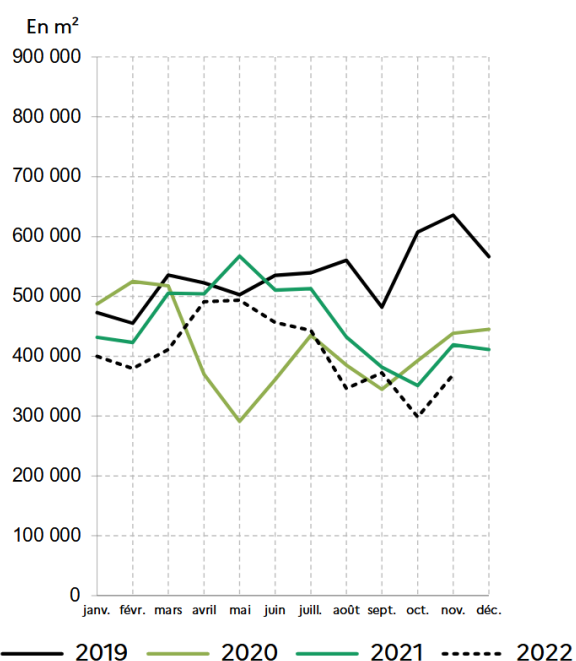
De septembre 2022 à novembre 2022, 369 000 m² de locaux sont mis en chantier en Bretagne. Ces mises en chantier diminuent de - 11,9 % par rapport à la même période en 2021 et de - 15,7 % par rapport à la même période en 2020.

En France, les mises en chantier de locaux de septembre 2022 à novembre 2022 fléchissent de - 9,8 % par rapport à la même période en 2021.

Les surfaces de locaux autorisées à la construction augmentent de + 3,8 % en Bretagne entre début septembre 2022 et fin novembre 2022 par rapport à la même période en 2021.

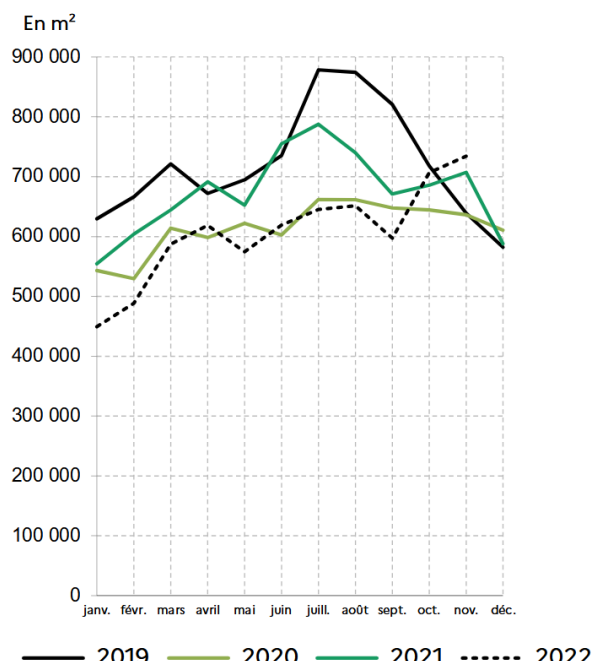
De décembre 2021 jusqu'à fin novembre 2022 par rapport aux douze mois précédents, l'activité de la construction de locaux est orientée à la baisse dans la région, et à la hausse en France. Durant ces douze mois, les mises en chantier de locaux diminuent de - 13,7 % en Bretagne et augmentent de + 6,9 % au niveau national.

Locaux commencés en Bretagne en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 3 mois glissants)



Source : SDES MTECT, Sit@del2, DPC

Locaux autorisés en Bretagne en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 3 mois glissants)



Source : SDES MTECT, Sit@del2, DPC

[Publication nationale locaux](#)

Les mises en chantier de logements

Les mises en chantier sur 3 mois

De septembre 2022 à fin novembre 2022

Logements (en nombre)	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	600	100	600	100	800
Finistère	800	100	1 000	700	1 700
Ille-et-Vilaine	800	100	900	2 600	3 500
Morbihan	1 000	100	1 100	600	1 700
Bretagne	3 200	400	3 600	4 100	7 700
France	34 400	9 100	43 500	63 700	107 100

Évolution (en %)*	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	- 18,3	- 37,8	- 21,4	- 67,7	- 37,9
Finistère	- 13,6	- 2,1	- 12,1	- 44,2	- 29,1
Ille-et-Vilaine	- 28,3	- 44,3	- 30,4	+ 14,3	- 2,0
Morbihan	- 9,2	- 37,5	- 12,6	+ 2,4	- 7,8
Bretagne	- 17,5	- 31,0	- 19,3	- 11,2	- 15,2
France	- 5,4	- 15,5	- 7,7	- 1,7	- 4,2

* septembre 2022 à fin novembre 2022 / septembre 2021 à fin novembre 2021

Source : SDES MTECT, Sit@del2, estimations à fin novembre 2022

Les mises en chantier sur 12 mois

De décembre 2021 à fin novembre 2022

Logements (en nombre)	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	2 300	300	2 700	800	3 400
Finistère	3 400	500	4 000	2 000	5 900
Ille-et-Vilaine	3 500	500	3 900	7 300	11 200
Morbihan	3 800	500	4 300	1 900	6 300
Bretagne	13 100	1 800	14 900	12 000	26 900
France	129 300	35 800	165 100	212 500	377 600

Évolution (en %)*	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	+ 4,0	- 34,9	- 2,9	- 32,0	- 11,6
Finistère	+ 8,4	+ 35,4	+ 11,3	- 24,4	- 3,9
Ille-et-Vilaine	- 0,1	- 19,2	- 2,9	+ 12,6	+ 6,6
Morbihan	+ 4,9	- 6,0	+ 3,5	- 2,4	+ 1,6
Bretagne	+ 4,2	- 9,0	+ 2,4	- 2,0	+ 0,4
France	+ 4,6	- 4,3	+ 2,5	- 7,0	- 3,1

* décembre 2021 à fin novembre 2022 / décembre 2020 à fin novembre 2021

Source : SDES MTECT, Sit@del2, estimations à fin novembre 2022

Les autorisations de logements

Les autorisations sur 3 mois

De septembre 2022 à fin novembre 2022

Logements (en nombre)	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	500	100	600	200	800
Finistère	800	100	900	700	1 600
Ille-et-Vilaine	800	200	900	1 100	2 000
Morbihan	800	100	1 000	500	1 500
Bretagne	2 900	500	3 400	2 400	5 800
France	28 400	10 800	39 200	52 500	91 700

Évolution (en %)*	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	- 31,0	- 23,5	- 29,6	- 40,1	- 32,5
Finistère	- 19,8	- 34,8	- 22,1	- 15,3	- 19,4
Ille-et-Vilaine	- 28,1	- 24,9	- 27,6	- 64,9	- 53,8
Morbihan	- 19,9	- 31,3	- 21,7	- 16,7	- 20,0
Bretagne	- 24,2	- 28,8	- 25,0	- 48,6	- 37,0
France	- 26,7	- 20,0	- 25,0	- 24,6	- 24,8

* septembre 2022 à fin novembre 2022 / septembre 2021 à fin novembre 2021

Source : SDES MTECT, Sit@del2, estimations à fin novembre 2022

Les autorisations sur 12 mois

De décembre 2021 à fin novembre 2022

Logements (en nombre)	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes-d'Armor	2 600	500	3 100	1 300	4 400
Finistère	3 600	1 000	4 600	3 300	7 800
Ille-et-Vilaine	3 700	600	4 300	7 400	11 700
Morbihan	4 000	800	4 700	2 500	7 300
Bretagne	13 900	2 900	16 700	14 400	31 200
France	140 200	59 800	200 100	291 200	491 200

Évolution (en %)*	Individuels purs	Individuels groupés	Total individuels	Collectifs et en résidence	Total logements
Côtes d'Armor	- 9,9	- 0,6	- 8,6	+ 23,0	- 1,2
Finistère	- 14,0	+ 42,1	- 6,2	+ 7,8	- 0,8
Ille-et-Vilaine	- 13,2	- 4,1	- 12,0	- 14,2	- 13,4
Morbihan	- 12,6	- 2,1	- 11,0	- 10,4	- 10,8
Bretagne	- 12,6	+ 9,0	- 9,5	- 6,7	- 8,2
France	- 10,4	+ 11,9	- 4,8	+ 14,1	+ 5,6

* décembre 2021 à fin novembre 2022 / décembre 2020 à fin novembre 2021

Source : SDES MTECT, Sit@del2, estimations à fin novembre 2022

Les mises en chantier de locaux d'activité

Les surfaces mises en chantier sur 3 mois

De septembre 2022 à fin novembre 2022

Surface (en m ²)	Héberge. hôtelier	Bureaux	Commerce	Artisanat	Industrie	Exploitation agricole ou forestière	Entrepôt	Service public ou d'intérêt collectif	Total locaux commencés
Côtes-d'Armor	1 200	4 100	5 400	3 600	9 300	21 200	7 400	1 400	53 500
Finistère	300	5 300	12 600	5 800	7 000	19 400	20 400	10 400	81 200
Ille-et-Vilaine	6 600	33 000	21 100	4 500	30 600	8 300	25 500	20 200	149 800
Morbihan	2 500	11 100	12 200	6 800	11 700	17 400	14 400	8 700	84 900
Bretagne	10 600	53 500	51 300	20 700	58 700	66 200	67 700	40 700	369 300
France	167 800	812 000	664 300	291 300	791 300	977 400	1 438 000	1 129 900	6 271 800
Évolution (en%)*	Héberge. hôtelier	Bureaux	Commerce	Artisanat	Industrie	Exploitation agricole ou forestière	Entrepôt	Service public ou d'intérêt collectif	Total locaux commencés
Côtes-d'Armor	+ 20,8	- 61,3	- 41,3	- 19,0	- 38,4	- 39,9	- 4,5	- 60,9	- 38,3
Finistère	- 90,4	- 62,3	+ 66,6	+ 65,0	+ 73,7	- 27,2	+ 53,2	- 16,7	- 4,2
Ille-et-Vilaine	+ 481,3	+ 42,3	+ 129,0	- 39,0	+ 235,5	- 73,6	- 46,9	+ 9,0	+ 1,2
Morbihan	- 54,8	+ 13,9	+ 37,2	- 7,6	- 53,4	- 26,5	+ 37,4	- 0,2	- 14,8
Bretagne	- 2,3	- 6,9	+ 46,9	- 8,8	+ 9,8	- 43,3	- 14,9	- 5,9	- 11,9
France	- 3,1	- 20,4	+ 10,7	- 22,6	- 10,5	- 18,8	- 5,3	- 3,9	- 9,8

* septembre 2022 à fin novembre 2022 / septembre 2021 à fin novembre 2021 ; source : SDES MTECT, Sit@del2

Les surfaces mises en chantier sur 12 mois

De décembre 2021 à fin novembre 2022

Surface (en m ²)	Héberge. hôtelier	Bureaux	Commerce	Artisanat	Industrie	Exploitation agricole ou forestière	Entrepôt	Service public ou d'intérêt collectif	Total locaux commencés
Côtes-d'Armor	3 500	25 000	22 400	20 800	38 000	97 700	28 200	47 500	283 000
Finistère	7 500	29 700	40 900	19 600	35 100	128 200	65 200	59 400	385 700
Ille-et-Vilaine	7 200	112 500	60 500	22 400	69 000	70 700	109 500	79 100	530 900
Morbihan	4 000	36 900	44 800	24 800	38 700	83 300	120 000	36 200	388 900
Bretagne	22 200	204 100	168 600	87 500	180 900	379 900	322 900	222 200	1 588 500
France	651 800	3 463 400	2 897 800	1 248 600	3 046 600	4 545 600	6 530 700	4 185 300	26 569 800
Évolution (en%)*	Héberge. hôtelier	Bureaux	Commerce	Artisanat	Industrie	Exploitation agricole ou forestière	Entrepôt	Service public ou d'intérêt collectif	Total locaux commencés
Côtes-d'Armor	- 67,3	- 9,8	- 27,9	+ 12,6	- 4,6	- 25,0	- 70,7	- 0,9	- 29,6
Finistère	- 61,6	- 44,4	+ 30,4	+ 13,3	- 2,1	- 50,1	+ 7,2	+ 40,6	- 25,4
Ille-et-Vilaine	+ 19,4	- 6,5	+ 31,3	- 46,0	+ 30,2	- 28,0	+ 1,3	- 40,2	- 12,3
Morbihan	- 58,6	+ 18,2	+ 94,5	+ 15,9	- 39,5	- 7,1	+ 188,5	+ 0,8	+ 22,8
Bretagne	- 51,7	- 12,3	+ 28,2	- 11,2	- 6,2	- 33,9	+ 5,3	- 14,0	- 13,7
France	- 7,1	- 9,6	+ 21,6	- 0,6	+ 11,4	- 7,8	+ 36,3	- 1,0	+ 6,9

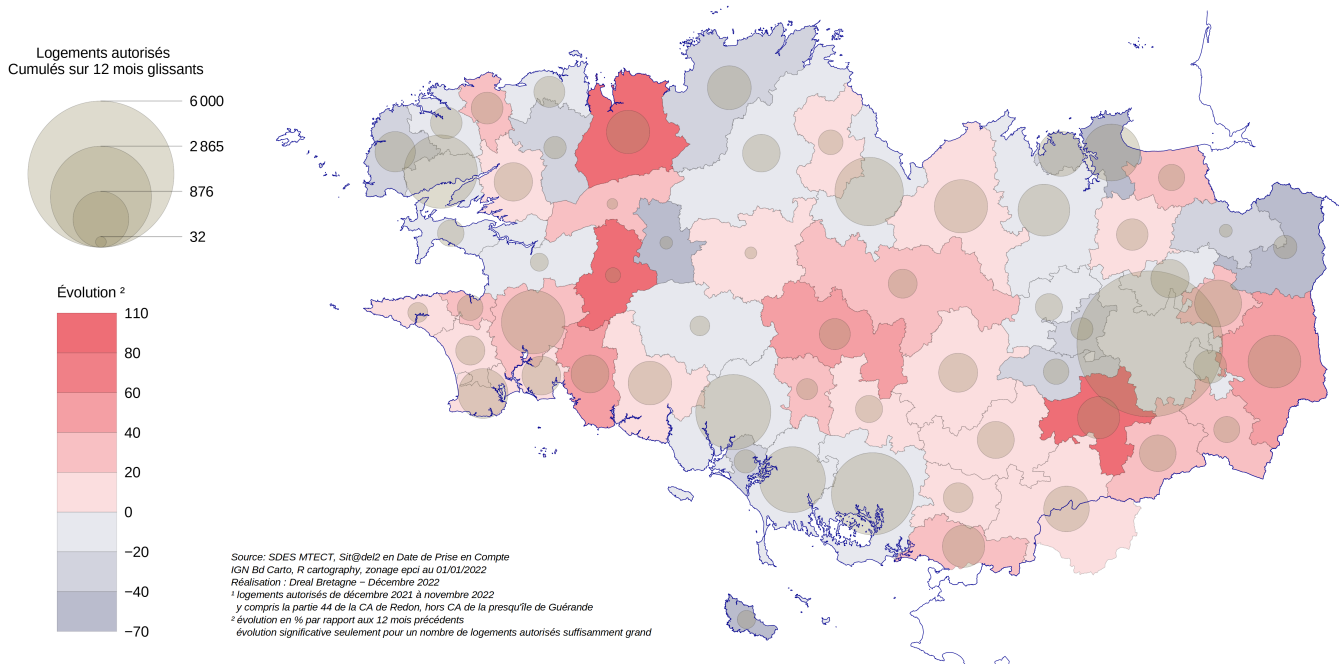
* décembre 2021 à fin novembre 2022 / décembre 2020 à fin novembre 2021 ; Source : SDES MTECT, Sit@del2

Données complémentaires

Logements

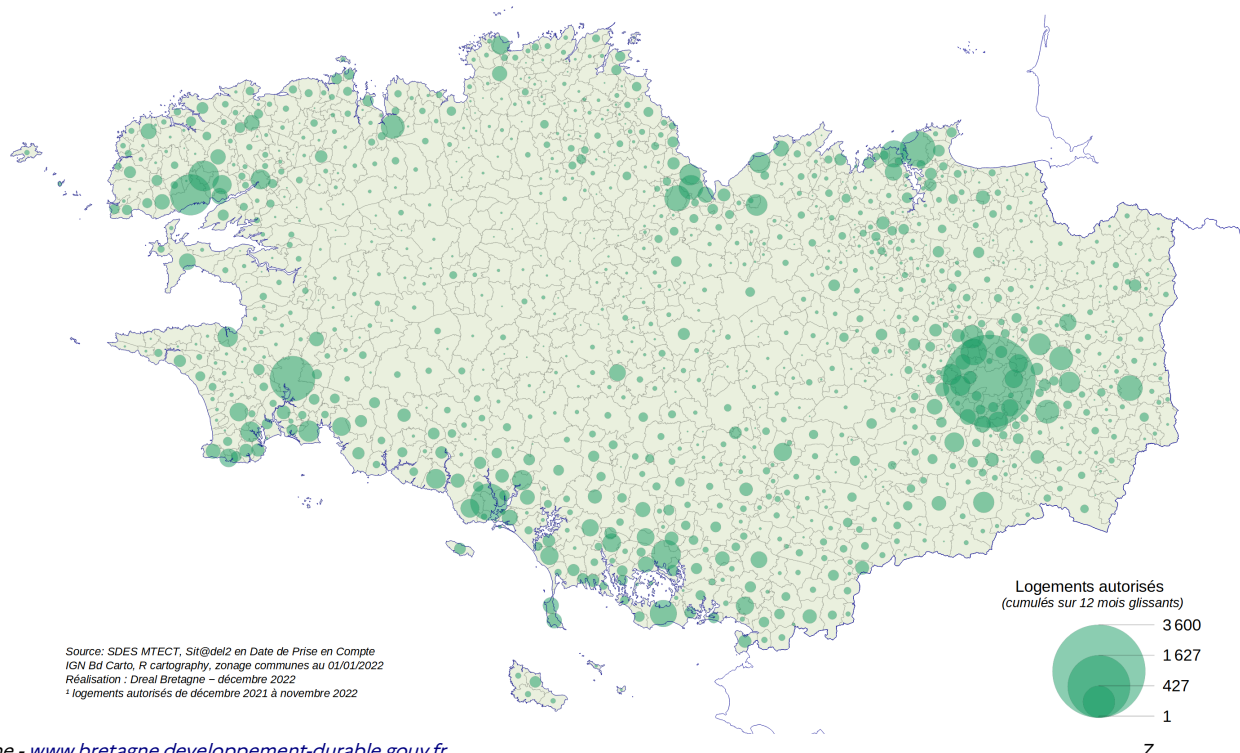
Une contribution importante de Rennes Métropole à l'évolution régionale contrastée selon les territoires

Logements autorisés par communauté de communes et évolution (cumulés sur 12 mois glissants)



Une construction neuve concentrée autour de Rennes, Vannes, Saint-Malo, Brest, Quimper et Saint-Brieuc, et dans les communes du littoral sud de la Bretagne

Logements autorisés par commune (cumulés sur 12 mois glissants)



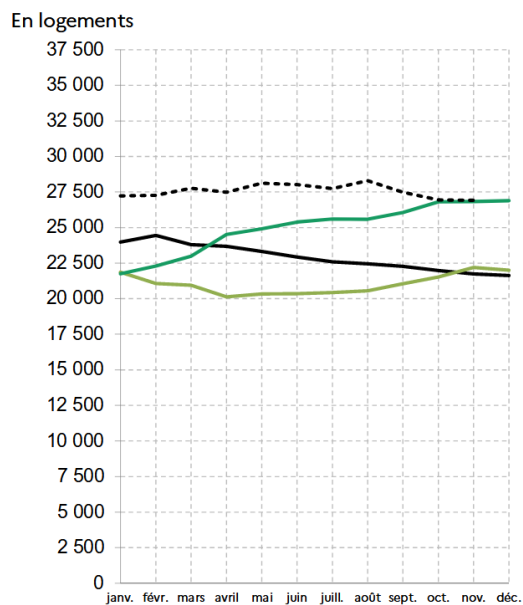
Logements autorisés et commencés en 2019, 2020, 2021 et 2022

(cumulés sur 12 mois glissants)

Des mises en chantier et des autorisations de logements dépassant le niveau d'avant la crise sanitaire.

En Bretagne :

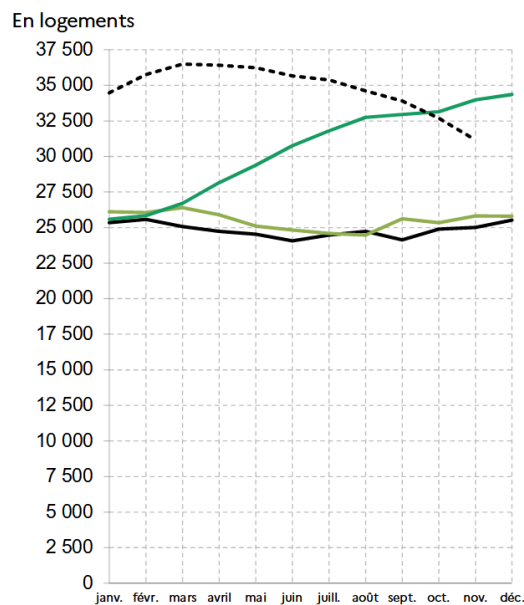
Logements commencés en Bretagne en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 12 mois glissants)



— 2019 — 2020 — 2021 - - - - 2022

Source : SDES MTECT, Sit@del2, estimation à fin novembre 2022

Logements autorisés en Bretagne en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 12 mois glissants)

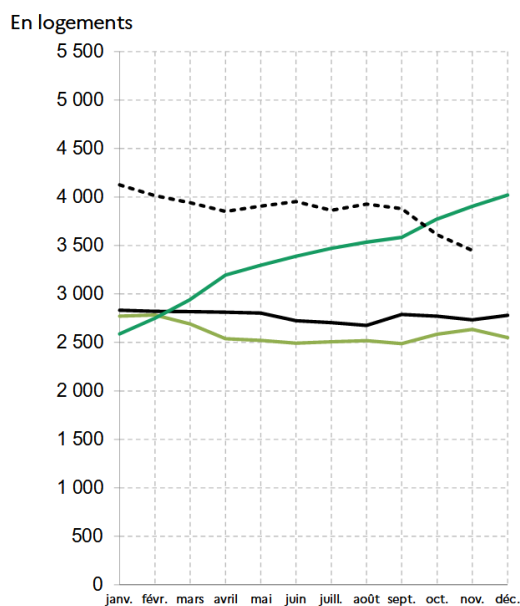


— 2019 — 2020 — 2021 - - - - 2022

Source : SDES MTECT, Sit@del2, estimation à fin novembre 2022

Dans les Côtes-d'Armor :

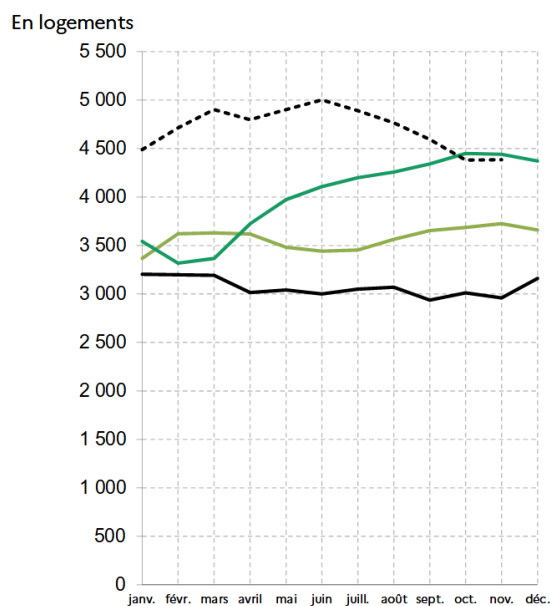
Logements commencés dans les Côtes-d'Armor en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 12 mois glissants)



— 2019 — 2020 — 2021 - - - - 2022

Source : SDES MTECT, Sit@del2, estimation à fin novembre 2022

Logements autorisés dans les Côtes-d'Armor en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 12 mois glissants)

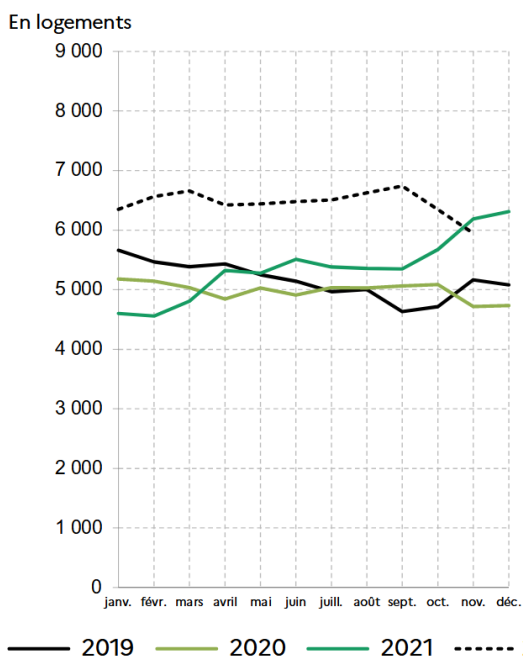


— 2019 — 2020 — 2021 - - - - 2022

Source : SDES MTECT, Sit@del2, estimation à fin novembre 2022

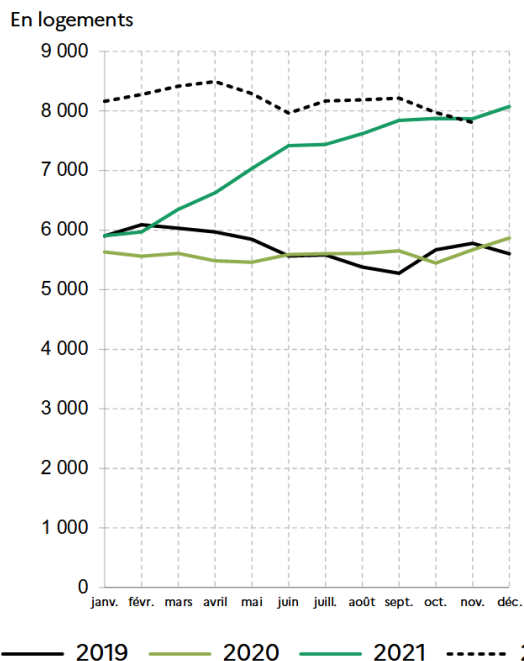
Dans le Finistère :

Logements commencés dans le Finistère en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTECT, Sit@del2, estimation à fin novembre 2022

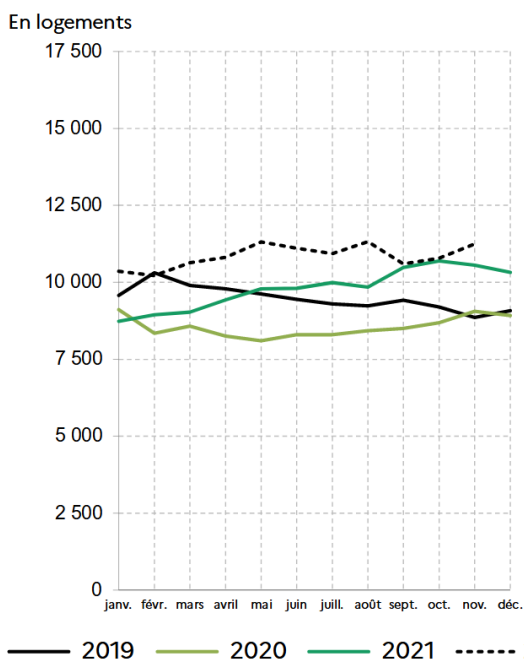
Logements autorisés dans le Finistère en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTECT, Sit@del2, estimation à fin novembre 2022

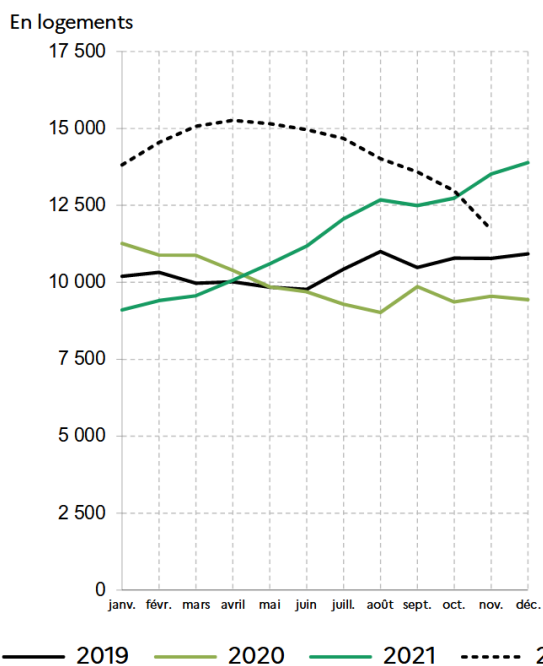
En Ile-et-Vilaine :

Logements commencés en Ile-et-Vilaine en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTECT, Sit@del2, estimation à fin novembre 2022

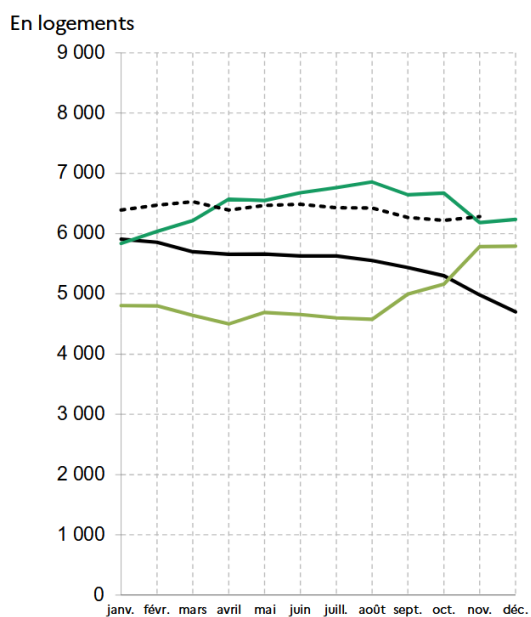
Logements autorisés en Ile-et-Vilaine en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 12 mois glissants)



Source : SDES MTECT, Sit@del2, estimation à fin novembre 2022

Dans le Morbihan :

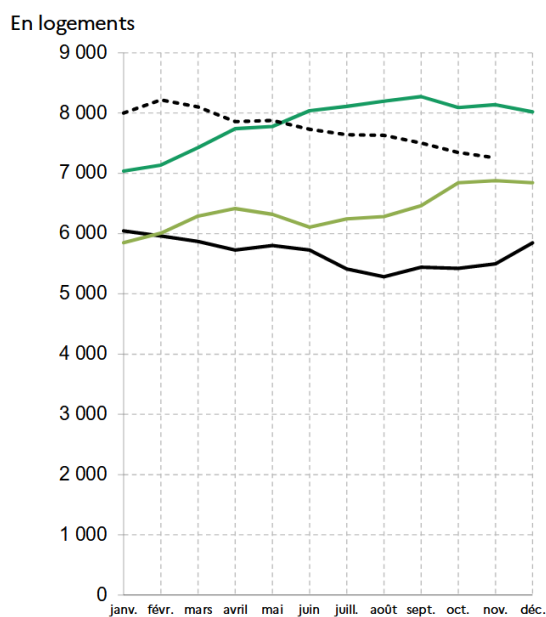
Logements commencés dans le Morbihan en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 12 mois glissants)



— 2019 — 2020 — 2021 - - - - 2022

Source : SDES MTECT, Sit@del2, estimation à fin novembre 2022

Logements autorisés dans le Morbihan en 2019, 2020, 2021 et 2022 (cumulés sur 12 mois glissants)



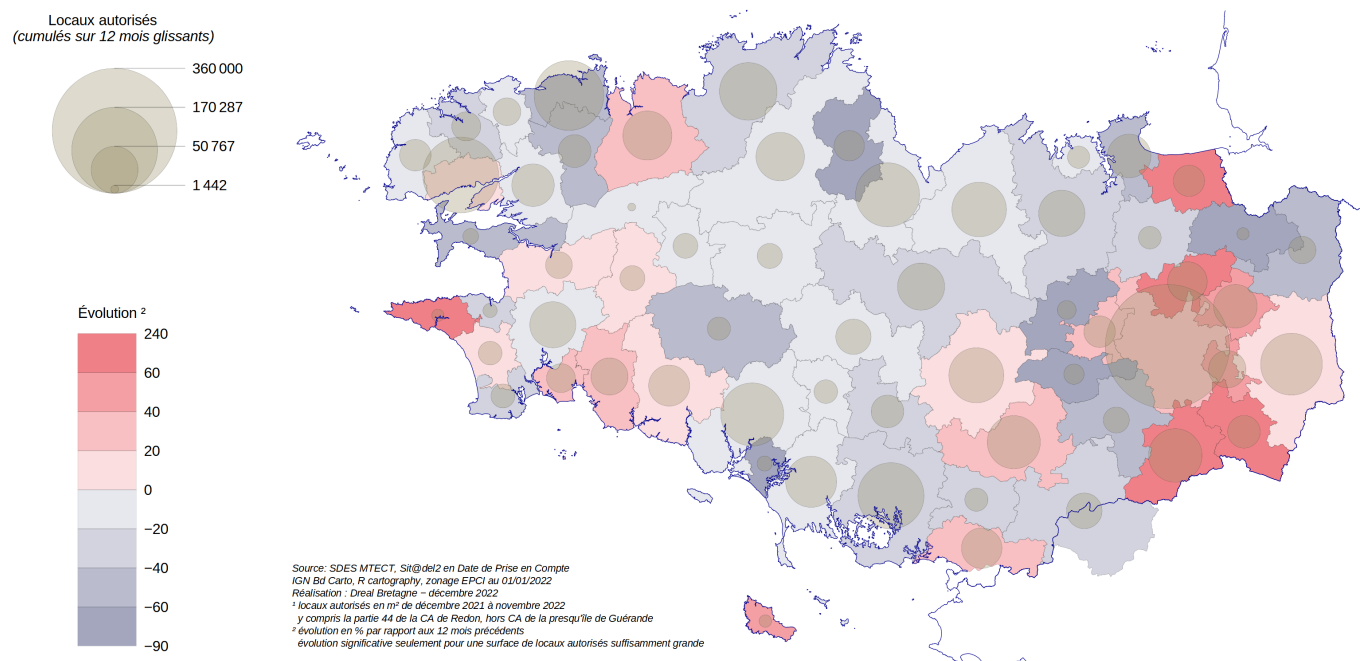
— 2019 — 2020 — 2021 - - - - 2022

Source : SDES MTECT, Sit@del2, estimation à fin novembre 2022

Locaux

Une évolution négative dans une majorité de communautés de communes.

Surfaces de locaux autorisées par communauté de communes et évolution (cumulés sur 12 mois glissants)



Comprendre ces données

Chaque mois sont diffusées sur le site internet de la Dreal des données statistiques sur la construction neuve de logements et de locaux :

- Les autorisations et les mises en chantier de logements (ou logements commencés), estimations en date réelle ;
- Les mises en chantier de locaux d'activité en date de prise en compte (DPC).

Le parc de logements en Bretagne est constitué en majorité de maisons individuelles (plus de 70 %, source Insee recensement 2016), pourcentage supérieur de 16 points à la moyenne métropolitaine, le reste étant constitué de logements collectifs et en résidence. Cette particularité régionale est à prendre en compte dans la comparaison avec le niveau national.

→ Pour en savoir plus sur le parc de logements en Bretagne :

<http://www-maj.dreal-bretagne.e2.rie.gouv.fr/le-logement-en-bretagne-r182.html>

Collecte des données perturbée dans le contexte de la crise sanitaire

Les données Sitadel proviennent des remontées des centres instructeurs des autorisations d'urbanisme, dont le fonctionnement a été fortement perturbé durant l'état d'urgence sanitaire entre mars et mai 2020 (difficultés rencontrées par les pétitionnaires pour produire leurs dossiers, difficultés d'acheminement et de dépôt des dossiers, fonctionnement très perturbé de certains services instructeurs). Par ailleurs, les délais d'instruction ont été suspendus et reportés par ordonnance dans cette période. Ces différents paramètres doivent être pris en compte dans l'interprétation des données.

La base de données Sit@del2

Tout pétitionnaire projetant une construction neuve ou la transformation d'une construction nécessitant le dépôt d'un permis de construire, doit remplir un formulaire relatif à son projet et le transmettre à la mairie de la commune de localisation des travaux. Le projet de permis est traité par les services instructeurs (État, collectivité territoriale) dont relève la commune.

Le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires assure le suivi exhaustif de ces opérations de construction. Les données des formulaires de permis de construire sont enregistrés dans le fichier national Sitadel (système d'informations et de traitement automatisé des données élémentaires sur les logements et les locaux). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, mises en chantier, achevements des travaux) sont exploités à des fins statistiques.

Deux séries de données sont disponibles dans Sitadel au niveau communal

Les séries en date de prise en compte agrègent l'information selon la date d'enregistrement de la donnée dans l'application Sitadel.

Les séries en date réelle agrègent l'information collectée (autorisations, mises en chantier) à la date réelle de l'autorisation délivrée par l'autorité compétente, et à la date de la mise en chantier déclarée par le pétitionnaire.

Une nouvelle série : les estimations en date réelle

Ces données ne sont pas disponibles à l'échelle infra-départementale.

Cette série, pour les logements autorisés et commencés (c'est-à-dire les mises en chantier), construite par le Service des données et des études statistiques (SDES) du CGDD du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires <https://ecologie.gouv.fr/>, vise à améliorer le diagnostic conjoncturel sur la construction neuve. Elle retrace les autorisations et les mises en chantier à la date réelle d'événement. Ce sont des estimations qui corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des déclarations d'autorisation, d'ouverture de chantier et des annulations de permis de construire.

- Pour en savoir plus sur le site du SDES sur la méthodologie employée pour construire les estimations en date réelle : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2018-12/methodologie-sitadel2-v5.pdf>

L'ensemble des logements est constitué des logements ordinaires et des logements en résidence

Les logements en résidence sont des logements (maisons individuelles ou logements collectifs) construits en vue d'une occupation par un public très ciblé selon la nature de la résidence, avec mise à disposition de services spécifiques.

Six types principaux de résidences sont recensés :

- les résidences pour personnes âgées
- les résidences pour étudiants
- les résidences de tourisme
- les résidences hôtelières à vocation sociale
- les résidences sociales
- les résidences pour personnes handicapées

Les logements ordinaires sont définis par opposition aux logements en résidence. Ils regroupent dans Sitadel les logements individuels et les logements collectifs.

- les logements individuels regroupent les logements individuels purs et les logements individuels groupés
 - le logement individuel pur fait l'objet d'un permis de construire relatif à un seul logement individuel.
 - les logements individuels groupés font l'objet d'un permis de construire relatif à la construction de plusieurs logements individuels (par exemple, un lotissement), ou à la construction de logements individuels associés à des logements collectifs ou des locaux non résidentiels.
- les logements collectifs font partie d'un bâtiment d'au moins deux logements dont certains ne disposent pas d'un accès privatif. Dans le cas d'opérations regroupant à la fois des logements individuels et des logements collectifs, chacun est comptabilisé dans son type de construction respectif.

- Pour en savoir plus sur le site du SDES sur la méthodologie de la base Sit@del2 : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/la-base-de-donnees-sitadel2-methodologie>

Avertissement

Dans les tableaux, en raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement de Bretagne**

Service Connaissance Prospective Évaluation

L'Armorique
10 rue Maurice Fabre
CS 96515
35065 Rennes Cedex
Tél 02 99 33 43 07

Directeur de publication : Éric Fisse
Rédaction : Pascal Bocherel
Mise en page : Allison Gaulier et Pascal Bocherel

www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*